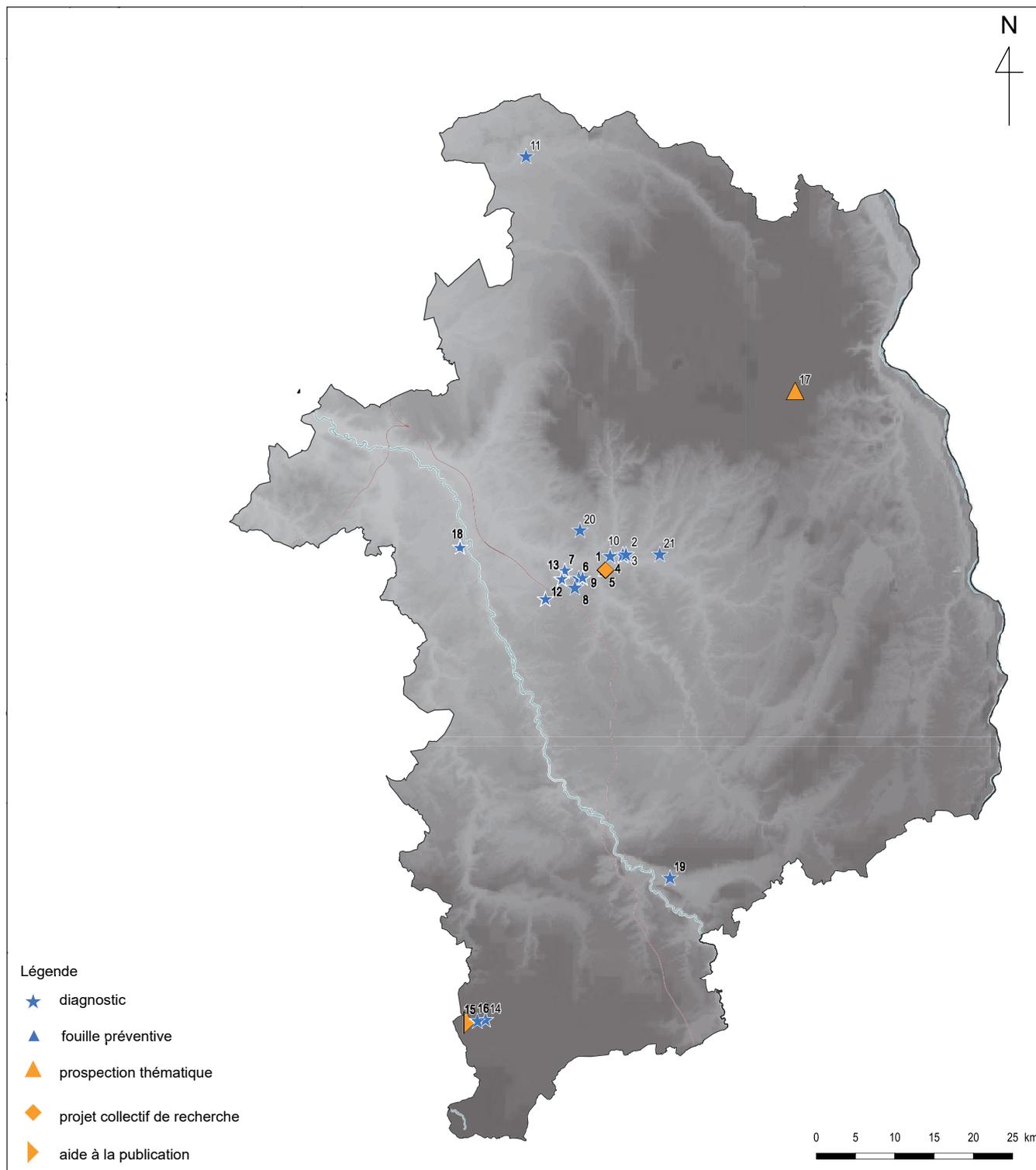




Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
18	Vallée du Cher de Bruère-Allichamps à Sainte-Thorette	DEPONT JEAN (BEN)	PRD		0612299	
18	Arrondissement Saint-Amand-Montrond	DEFAIX Patrick (BEN)	PRD		0612377	
18033	Bourges, 25 rue de Sarrebourg	MACON Philippe (COL)	OPD	GAL MA	0611416	1
18033	Bourges, route de la Charité tranche 2	BOUCHET Marion (COL)	OPD	FER CON	0612245	2
18033	Bourges, route de la Charité tranche 3	BOUCHET Marion (COL)	OPD	GAL	0612246	3
18033	Bourges, 33 rue Émile Martin	DURAND Raphaël (COL)	OSE	FER GAL MA	0612305	4
18033	Bourges, les Jardins de l'Archevêché	FONDRILLON Mélanie (COL)	PRT		0612326	5
18033	Bourges, ZAC des Breuzes tranche 2	SALIN Marilyn (COL)	OPD		0612337	6 ON
18033	Bourges, les Noyers	LUBERNE Alexis (Inrap)	OPD	CON	0612343	7
18033	Bourges, les Perches	SALIN Marilyn (COL)	OPD	GAL MOD	0612391	8
18033	Bourges, ZAC des Breuzes tranche 3	AUGIER Laurence (COL)	OPD	BRO	0612471	9
18033	Bourges, rue Bernard-Palissy	LUBERNE Alexis (Inrap)	OPD	GAL	0612543	10
18037	Brinon-sur-Sauldre, les Pointards	MUSCH Johannes (Inrap)	OPD		0612395	11
18050	La Chapelle-Saint-Ursin, les Laburets	BOUCHET Marion (COL)	OPD	GAL	0611605	12
18050	La Chapelle-Saint-Ursin, les Ailliers	BOUCHET Marion (COL)	OPD	BRO GAL MA	0612406	13 ON
18057	Châteaumeillant, La Maladrerie	LUBERNE Alexis (Inrap)	OPD	FER	0612270	14
18057	Châteaumeillant, Le Paradis	KRAUSZ Sophie (SUP)	APP	FER	0612328	15
18057	Châteaumeillant, les Plantes à Baudons	LUBERNE Alexis (Inrap)	OPD	MA	0612381	16
18163	Neuvy-Deux-Clochers, Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesvre	MATAOUCHEK Victorine (Inrap)	PCR	MA	0612330	17
18186	Preuilly, les Champs-Rouges tranche 4	LUBERNE Alexis (Inrap)	OPD	PAL NEO GAL	0612416	18
18197	Saint-Amand-Montrond, les Pétaudes	LUBERNE Alexis (Inrap)	OPD	MA	0612370	19
18205	Saint-Doulchard, le Détour du Pavé	SALIN Marilyn (COL)	OPD	MA	0612253	20
18213	Saint-Germain-du-Puy, secteur Champs-Châlons	MACON Philippe (COL)	OPD		0612485	21 ON



Arrondissement de Saint-Amand-Montrond

Ainay-Le-Vieil

Découverte d'une meule hydraulique, vraisemblablement antique, d'un diamètre de 75 cm dans le lit du Cher. Entière et usée, elle se trouve le long de la rive gauche, dans la partie amont d'une laisse pouvant faire supposer qu'un aménagement ou dispositif meunier puisse être à l'origine de cet dépôt alluvionnaire. Il n'existe cependant pas d'élément visible en surface de cette laisse. En 2011, nous avons signalé une série de pieux en rive opposée, à une centaine de mètres en aval (pêcherie, digue, bief ?). Ces deux aménagements pourraient avoir un point commun qui reste à étudier. La meule présente les caractéristiques géologiques de la meulière antique de Saint-Christophe-le-Chaudry (Cher).

Bigny-Vallenay

Plusieurs objets ont été découverts par un pêcheur dans le lit du Cher en rive gauche. Il s'agit de 2 outils lithiques (Néolithique), d'un bouchon/lest de nasse de pêche (Antiquité/Moyen Âge) et d'une cruche à bec réemployée en brûle-encens funéraire (Moyen Âge). La position de ces artefacts en rivière vient compléter la matérialité de sites terrestres et zones connues et étudiées le long de cette rivière, tant en rive droite (Bruère-Allichamps) qu'en rive gauche (Bigny-Vallenay).

Bigny-Vallenay

À proximité du Château de Bigny, deux aménagements en bois sont découverts. L'un en rive gauche du Cher et l'autre, juste à côté, à la confluence d'un petit ruisseau avec le Cher. Bien que distants d'une vingtaine de mètres, ils paraissent faire partie de 2 systèmes différents :

- 3 sablières basses alignées avec mortaises (vestiges) pour certaines et dont la raison et l'utilité restent à déterminer: renforts/protection de rive, bief, quai/port de bac... (dans le Cher).
- Un coursier de moulin en bois présentant les caractéristiques et marques d'usure typiques d'une roue ayant frotté/ fonctionné avec ce dispositif (dans le ruisseau des Renardières).

Ces deux systèmes s'inscrivent dans un environnement déjà bien dense d'aménagements meuniers étudiés sur 400 m de rives et datés entre les VII^e et XIII^e s. L'un est apparu par l'érosion récente de la berge du Cher, l'autre par le prélèvement clandestin récent de sable dans le lit du ruisseau des Renardières où l'on soupçonnait déjà la présence d'un moulin.

Marçais

La présence, déjà suggérée l'an dernier, d'un atelier métallurgique protohistorique ou antique est confirmé sur le Domaine agricole de La Font. Il est découvert des scories issues d'activités métallurgiques mais aussi un ferrier de matière première, en instance de préparation (débourrage). Ces éléments sont proches d'un castrum décrit l'an dernier. Cette activité sidérurgique s'accommode bien avec l'occupation défensive connue sur l'emprise de la Ferme de La Font et une voie antique qui la traverse.

Épineuil-le-Fleuriel

Une photographie aérienne fait apparaître une zone d'occupation antique assez importante dans le hameau de Grand Fond. Sont visibles « furtivement » des éléments figurant un ensemble de bâtiments de tailles différentes, un maillage de plusieurs chemins ainsi que des grandes zones quadrangulaires. « Apparition furtive » car les anomalies chromatiques n'ont pu être observées que lors d'un seul passage de l'avion dans une parcelle de blé en cours de mûrissement en juillet, elles ont disparu avec la couleur du blé et sa récolte. Cependant, la prospection de surface au sol a permis de mettre en évidence une occupation effective gallo-romaine sur la parcelle avec la découverte de nombreux tessons de tegulae, d'imbrices, de céramiques communes, de sigillée, morceaux de mortier à tuileau, scories. Un chemin secondaire antique est déjà signalé sur ce même secteur le long du Cher.

À la clôture du rapport 2019, de nouvelles photographies aériennes laisseraient apparaître d'autres zones ou habitats mitoyens du secteur. Au-delà d'une villa ou domaine agricole antique, c'est peut-être un vicus qui pourrait se révéler par de nouvelles recherches et compléments en 2020.

La Celle

Deux sites méritent une attention particulière cette année. Le Tureau Jaune, les Chaumes. Son interprétation reste difficile. Il s'agit d'un amas tumulaire important ou tertre d'origine anthropique. Ses cotes actuelles de 90 m de diamètre et 5 m de haut, dérangent un peu. C'est un peu grand pour un tumulus et un peu petit pour une motte. La seule prospection de surface a révélé un mobilier très conséquent sous forme de tessons de céramiques communes, pratiquement toutes datées du Bas Moyen Âge. Son implantation se situe juste à la limite géographique Berry / Bourbonnais. Une opération en dirait plus sur ce tertre.

Le Bois des Beugnes, à quelques centaines de mètres du Tureau Jaune. Il s'agit d'une butte naturelle qui a subi des aménagements anthropiques. Elle est de forme circulaire et boisée. Un talus en demi-cercle a été ajouté ou aménagé dans sa partie Ouest et plusieurs traces distinctes de substructions ont été découvertes à son sommet. L'absence de vrai élément défensif repéré nous mène à penser pour le moment qu'il puisse s'agir d'un habitat de hauteur. Les ruines de bâtis (3) découvertes au sommet

n'ont pas restitué de terre cuite de couverture laissant supposer des couvertures de chaume ou de bardeau.

Les sites du Tureau Jaune et du Bois des Beugnes sont-ils à mettre en relation ? La question reste ouverte et ne peut être répondue sur la base uniquement de prospections de surface.

Patrick Defaix



Épineuil-le-Fleuriel (Cher) secteur de Grand Fond, 2019. (J. Archambault)

La Celle (Cher) Sites du Tureau Jaune et du Bois des Beugnes, 2019. (J. Archambault)



Le diagnostic d'archéologie préventive, réalisé préalablement à un projet de construction d'un ensemble de logements et de commerces au n° 25 rue de Sarrebourg à Bourges, porte sur une surface de 956 m². L'emprise est située au cœur du centre-ville, également centre historique, à environ 300 m au sud-est du chevet de la cathédrale. Ce secteur a été l'objet de nombreuses investigations archéologiques regroupant à la fois découvertes anciennes et opérations d'archéologie préventive récentes. Elles décrivent de façon très morcelée un secteur situé immédiatement au nord de l'un des axes majeurs de l'organisation des tissus urbains antiques et médiévaux, actuellement matérialisé par la rue de Sarrebourg. Trois sondages d'évaluation ont été implantés. Au nord de la tranchée 1, le fond de décaissement a pu être arrêté sur le niveau d'apparition du toit altéré du substrat, qui correspond à des calcaires lités de l'Oxfordien supérieur. Son altitude d'apparition y est de 144,20 m NGF.



Bourges (Cher) 25 rue de Sarrebourg : mur antique, F1-11. (Philippe Maçon, service d'archéologie préventive de Bourges Plus)

Ce diagnostic a mis au jour des vestiges structurés, nombreux et denses, datés depuis La Tène finale jusqu'à la période contemporaine. Au total, une dizaine de périodes ont été définies, dont certaines regroupent plusieurs états. La première période renvoie, en tranchée 1, à une occupation a priori non structurée d'espaces naturels durant La Tène finale au plus tard. La période 4, identifiée dans le seul sondage profond ayant atteint le toit du substrat calcaire au nord de la tranchée 1, est caractérisée par la présence d'au moins deux trous de poteau. La période 5, datée du Haut-Empire, correspond à la première urbanisation antique, sous forme de bâtiments élevés en matériaux légers. Durant la période 6 devient monumentale avec la construction d'une ou plusieurs *domus*. Nombre de murs en élévation à double parement de moellons calcaires sont édifiés selon deux axes, est / ouest et nord / sud, et semblent présenter plusieurs états. Les périodes 7 et 8 sont rattachées à l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge. Elles se caractérisent par un retour aux constructions légères, par une ou plusieurs séquences de récupération de la *domus* antique et par la sédimentation de terres noires qu'elles génèrent. Les périodes médié-

vales 9 et 10 correspondent respectivement à l'aménagement d'une rue d'orientation est / ouest et à l'ouverture d'un cimetière clos par un mur au nord. Enfin, les périodes 11 et 12 renvoient à l'urbanisation moderne et contemporaine, caractérisée notamment par l'édification de plusieurs bâtiments, dont certains sur caves ; l'angle sud-est de l'emprise a été notamment très affecté par ces constructions en sous-sol.

Les vestiges archéologiques les plus récents apparaissent directement sous les fondations des constructions modernes et contemporaines, dont l'épaisseur moyenne est de 1,40 m. Dans l'ensemble, hormis ceux que renfermait l'angle sud-est de l'emprise, les vestiges sont bien conservés, quelles que soient les périodes considérées. Du fait notamment de l'alternance de modes de constructions en matériaux légers et en dur, du changement régulier des intensités d'occupation et de l'absence apparente de pression foncière, les occupations successives n'ont visiblement guère eu d'impact sur les précédentes.

Le diagnostic relate une occupation régulière, pour ne pas dire continue, du secteur, depuis La Tène finale au plus tard jusqu'à nos jours. Les types et différentes matérialisations de ces occupations successives témoignent sur le long terme des séquences d'urbanisation et de respiration d'une frange du cœur de ville de Bourges. Îlot urbain depuis le Haut-Empire au moins, l'emprise prescrite semble se situer aux marges des lieux de résidence dès la fin de l'Antiquité et durant le Moyen Âge. Son extrémité méridionale sera désormais investie par une voie et un cimetière densément exploité, tandis que se développent au nord des dépôts de type terres noires, peut être en lien avec une activité agropastorale.

Philippe Maçon



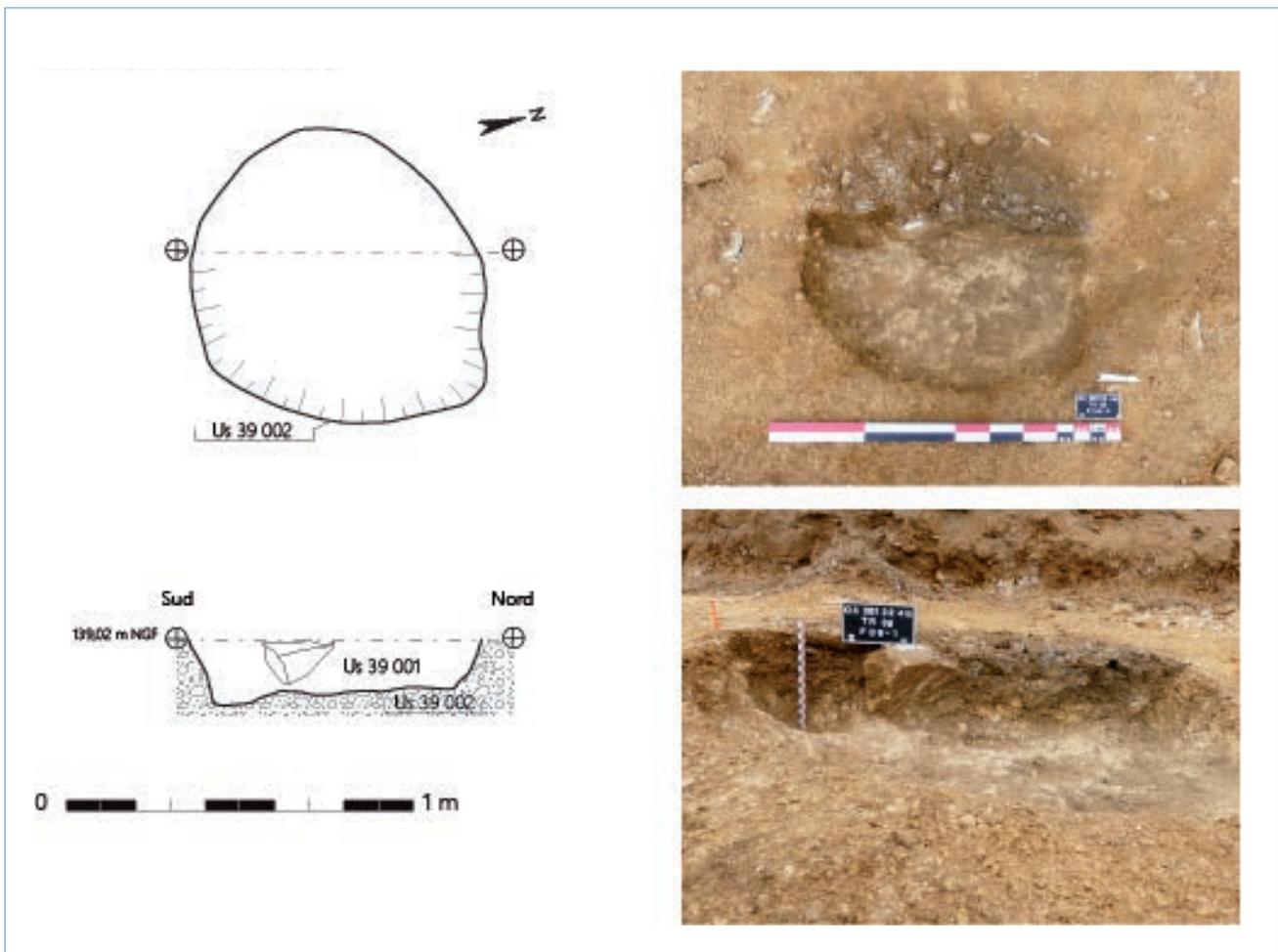
Bourges (Cher) 25 rue de Sarrebourg : cimetière enclous médiéval. (Philippe Maçon, service d'archéologie préventive de Bourges Plus)

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé route de la Charité à Bourges, porte sur une surface de 19 300 m². Il s'agit de la tranche 2 d'une prescription de diagnostic émise sur une superficie totale de 22,3 ha, préalablement à un projet d'aménagement et de réhabilitation du site militaire de Port Sec Nord, dont les derniers établissements ont été abandonnés par l'Armée de Terre au début des années 2000. L'emprise prescrite se situe en périphérie de la ville de Bourges, à environ 3,4 km au nord-est du centre historique et à 3,3 km à l'ouest du bourg ancien de Saint-Germain-du-Puy. Elle est localisée sur un versant exposé au nord, descendant en pente douce vers le Langis, en bordure d'un petit plateau calcaire culminant à 146 m NGF et délimité au sud par la vallée de l'Yèvre. Ce secteur péri-urbain intègre aujourd'hui une vaste zone commerciale et industrielle qui s'est développée depuis une trentaine d'années le long de la route de la Charité, et qui est traversée par la rocade de contournement nord-est de Bourges, récemment construite.

L'intervention a été contrainte par la topographie actuelle du terrain, remodelée dans le courant du XX^e s. par les aménagements militaires, et par la présence d'une voirie bitumée encore utilisée au moment de l'opération. En

dehors des nombreuses traces laissées par les activités anciennes et récentes des militaires depuis l'acquisition du site par l'Armée de Terre à la fin du XIX^e s., les vestiges archéologiques mis au jour renseignent sur l'occupation protohistorique du secteur. Ils sont très localisés et se limitent à une seule petite fosse peu profonde située dans la partie nord de l'emprise et dont le comblement a livré de la céramique attribuable au V^e s. av. J.-C. (Hallstatt D3-La Tène ancienne). Localisée à environ 200 m des fosses artisanales du proche gisement de Port Sec nord, cette fosse s'intègre au vaste quartier à vocation artisanale de Port Sec considéré comme un des faubourgs du complexe princier de Bourges au V^e s. av. J.-C., et qui s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares, à la confluence entre l'Yèvre et le Langis. La fosse se situe en effet dans le prolongement à l'est de cette occupation et en constitue aujourd'hui sa limite orientale.

Marion Bouchet



Bourges (Cher) route de la Charité tranche 2 : plan et coupe ouest de F 39-1.
(Marion Bouchet, Service d'archéologie préventive de Bourges Plus)

BOURGES

Route de la Charité tranche 3

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé route de la Charité a porté sur une surface de 15 000 m². Il s'agit de la tranche 3 d'une prescription de diagnostic émise sur une superficie totale de 22,3 ha, préalablement à un projet d'aménagement et de réhabilitation du site militaire de Port Sec Nord, dont les derniers établissements ont été abandonnés par l'armée de terre au début des années 2000. L'emprise prescrite se situe en périphérie de la ville de Bourges, à environ 3,4 km au nord-est du centre historique et à 3,3 km à l'ouest du bourg ancien de Saint-Germain-du-Puy. Elle est localisée sur un versant exposé au nord et descendant en pente douce vers le Langis, en bordure d'un petit plateau calcaire culminant à 146 m NGF et délimité au sud par la vallée de l'Yèvre. Ce secteur péri-urbain intègre aujourd'hui une vaste zone commerciale et industrielle qui s'est développée depuis une trentaine d'années le long de la route de la Charité, et qui est traversé par la rocade de contournement nord-est de Bourges, récemment construite.

L'intervention a été contrainte par la topographie actuelle du terrain, remodelée dans le courant du XX^e s. par les aménagements militaires et inopportunément par le stockage en bordure sud de l'emprise d'un merlon de blocs de béton issus du chantier de démolition des installations militaires. Douze tranchées de sondages ont été ouvertes mécaniquement et ont couvert une surface de 1 527 m²



soit 10,2 % de l'emprise prescrite. Les vestiges archéologiques mis au jour nous renseignent sur l'occupation antique et moderne du secteur.

Dans la partie haute du terrain, l'aqueduc gallo-romain de Nérigny a été mis au jour sur une distance de 104 m. Sa trajectoire dans l'emprise du diagnostic est parfaitement rectiligne, mais amorce une légère inflexion vers le sud-ouest par rapport au tracé fouillé 200 m à l'est, au Grand Pacage. Deux sondages mécanisés ont été opérés et ont montré la bonne conservation de la canalisation malgré la construction d'un bâtiment militaire par-dessus. Elle présente un mode de construction identique à ce qui avait déjà été observé en plusieurs points de découvertes, en amont et en aval du tronçon mis au jour dans le cadre de cette opération. Le conduit, creusé et construit dans le substrat calcaire, est en effet conservé sur une profondeur d'environ 0,90 m. La section de l'aqueduc n'est cependant pas complète et le système de couverture n'est pas conservé. Enfin, la présence de mortier de tuileau dans les maçonneries affleurant en surface sur la partie ouest du tracé semble indiquer la présence d'un aménagement spécifique, un changement dans le mode de construction de cette section (approvisionnement en matériaux différents), ou encore une possible réfection du conduit pour assurer une meilleure étanchéité. La suite du diagnostic dans la partie ouest du site militaire (tranches 2 et 4) permettra de mettre au jour le prolongement de la canalisation et de caractériser son état de conservation, a priori en dehors de toute construction contemporaine, et au plus près de la villa de Port Sec nord.

Dans la partie basse de l'emprise, les seuls vestiges détectés sont deux fossés parcellaires orientés nord-sud et distants d'un mètre l'un de l'autre. Ils correspondent, d'après le cadastre napoléonien, à la limite communale entre Bourges et Saint-Germain-du-Puy, aujourd'hui décalée d'une soixante de mètres vers l'est.

Marion Bouchet



Fig. 1 : Bourges (Cher), 33 rue Émile Martin : vue générale de l'emprise fouillée
(Raphaël Durand, Service d'archéologie préventive Bourges plus)

La fouille préventive, au 33 rue Émile-Martin à Bourges (parcelle HZ 388p), porte sur une surface de 1 492 m² (fig.1). Elle est située au cœur du centre-ville, également centre historique, de Bourges, à environ 375 m au sud-est du chevet de la cathédrale. Ce secteur a été l'objet de nombreuses investigations archéologiques regroupant à la fois découvertes anciennes et opérations d'archéologie préventive plus récentes. Elles décrivent de façon très morcelée une zone située entre deux axes majeurs de l'organisation des tissus urbains antiques et médiévaux. Ces axes sont actuellement matérialisés par les rues de Sarrebourg et Jean Baffier aux abords desquelles les vestiges archéologiques décrivent des espaces fortement urbanisés ou au contraire faiblement investis.

Les vestiges identifiés appartiennent à plusieurs phases d'occupation datées de la Protohistoire à l'époque moderne. Ces périodes sont inégalement représentées d'une zone à l'autre.

La période protohistorique est essentiellement représentée par des fosses et des niveaux de sol ou de circulation pour partie détruits par les occupations postérieures. Principalement céramique, le mobilier découvert dans ces structures concorde avec le répertoire du V^e s. av. J.-C., entre – 475 et – 430. Aucun élément mobilier ne per-

met de définir la nature de cette occupation. La proximité immédiate des sites de Saint-Martin-des-Champs à l'est et de 35 rue de Sarrebourg au nord semble corroborer l'existence d'une vaste zone artisanale occupant la frange occidentale du site d'Avaricum.

Les éléments datés du Haut-Empire sont plus discrets et relèvent principalement de mobilier en situation résiduelle dans les structures postérieures, notamment les sépultures appartenant à la nécropole de l'Antiquité tardive et aux espaces funéraires médiévaux. Ce mobilier pourrait provenir d'un habitat proche ayant pour l'instant échappé aux investigations archéologiques. Quelques structures fossoyées ont également été découvertes. Elles sont réparties en deux catégories. La première regroupe quelques fosses contenant un mobilier daté de la fin de la période gauloise à la fin de la période augustéenne. La seconde catégorie concerne trois probables carrières peut-être antiques ; la profondeur et l'instabilité de ces structures n'a pas permis leur fouille. De fait, seule la stratigraphie permet d'en proposer une datation relative.

Conformément à ce que sous-tendaient la proximité du gisement de Saint-Martin-des-Champs/place Malus et la contiguïté du cimetière des Capucins au sein duquel se sont multipliées les découvertes ponctuelles, des sépul-



Fig. 2 : Bourges (Cher), 33 rue Émile Martin : vue en perspective d'une partie de la nécropole de l'Antiquité tardive (Raphaël Durand, Service d'archéologie préventive Bourges plus)

tures de l'Antiquité tardive ont été dégagées (fig. 2). Elles permettent de réévaluer les limites de la nécropole antique, étendant sa surface connue à l'ouest, en direction du *pomerium* tel qu'il est redéfini au IV^e s. Les gestes funéraires sont identiques à ceux relevés jusqu'à présent dans les différentes zones de cet immense espace funéraire.

Une phase d'occupation discrète succède à la nécropole à partir du VI^e s. La fréquentation du site est difficile à définir, car elle n'a laissé que peu d'éléments matériels. Alors qu'elle représente près de trois siècles d'occupation, elle n'en est pas pour autant la plus documentée parce qu'elle est traversée et intensément perturbée par l'activité du Grand cimetière.

Plusieurs phases d'occupation funéraire médiévales ont été dégagées. La plus ancienne correspond au Grand cimetière du X^e s., représentée par des inhumations individuelles installées dans des fosses entamant directement le toit du substrat calcaire, et comprenant des aménagements de pierres coffrant l'espace de dépôt du corps. Plusieurs occupations funéraires succèdent



Fig. 3 : Bourges (Cher), 33 rue Émile Martin : superpositions de sépultures individuelles et multiples mêlant les différentes phases d'occupation du cimetière médiéval (Raphaël Durand, Service d'archéologie préventive Bourges plus)

à cette installation, dont celle datée du XII^e au XVI^e s., renseignée par l'historiographie comme celle du « Grand cimetière de la Ville, public et général ». Toutefois, leurs topographies et leurs densités sont difficiles à évaluer, car des épisodes morbides particuliers altèrent la lecture stratigraphique et chronologique. Il s'agit d'au moins trois phases d'inhumations multiples correspondant à de fortes crises de mortalité évoquant des épisodes épidémiques ou de famine (fig. 3).

Progressivement abandonné à partir de la seconde moitié du XVI^e s., l'espace funéraire reste inoccupé jusqu'à l'implantation des établissements Monin. Immédiatement à côté de son extension orientale maximale, le couvent des Capucins est fondé en 1587. Une partie de ces installations souterraines mise au jour à l'occasion du diagnostic, d'après les plans anciens semblent être les seuls vestiges accessibles de l'édifice démantelé après 1791 et sa vente comme Bien National. La fouille a permis la découverte de maçonneries inconnues sur les plans anciens. Des latrines, ainsi qu'une citerne installée dans le jardin intérieur du couvent, ont pu être explorées (fig. 4). Seules les élévations de ces structures ont souffert des occupations et nombreux aménagements contemporains.

Raphaël Durand



Fig. 4 : Bourges (Cher), 33 rue Émile Martin : citerne du couvent des Capucins (Raphaël Durand, Service d'archéologie préventive Bourges plus)

BOURGES Les Noyers

L'opération de diagnostic archéologique menée sur le futur lotissement des Monts de Brettes a fourni peu d'éléments archéologiques dans un contexte pourtant prometteur.

En dehors de quelques structures de drainage et d'extraction de matériaux récentes (XIX^e-XX^e s.), quelques tessons anciens associés à la stratigraphie du fond de vallon apportent des informations sur l'occupation du lieu.

En effet, l'emprise étudiée se trouve sur la pente occidentale d'un vallon qui est inclus dans le chevelu de la vallée de l'Yèvre, dans un secteur densément occupé durant toutes les périodes au moins depuis le Mésolithique. Les

pententes de ce vallon se sont érodées au cours des temps, essentiellement lors de périodes où elles se trouvaient dénuées de végétation permanente, vraisemblablement lors de phases de mise en culture (écobuage, labours...). Les tessons mis au jour dans des horizons différents suggèrent une première mise en culture durant la Protohistoire, puis une suivante durant la période antique. Aucune datation précise ne peut être fournie ici, mais peut-être que de prochaines opérations, dans le fond du vallon, apporteront des informations plus importantes pour la compréhension de l'occupation de ce territoire.

Alexis Luberne

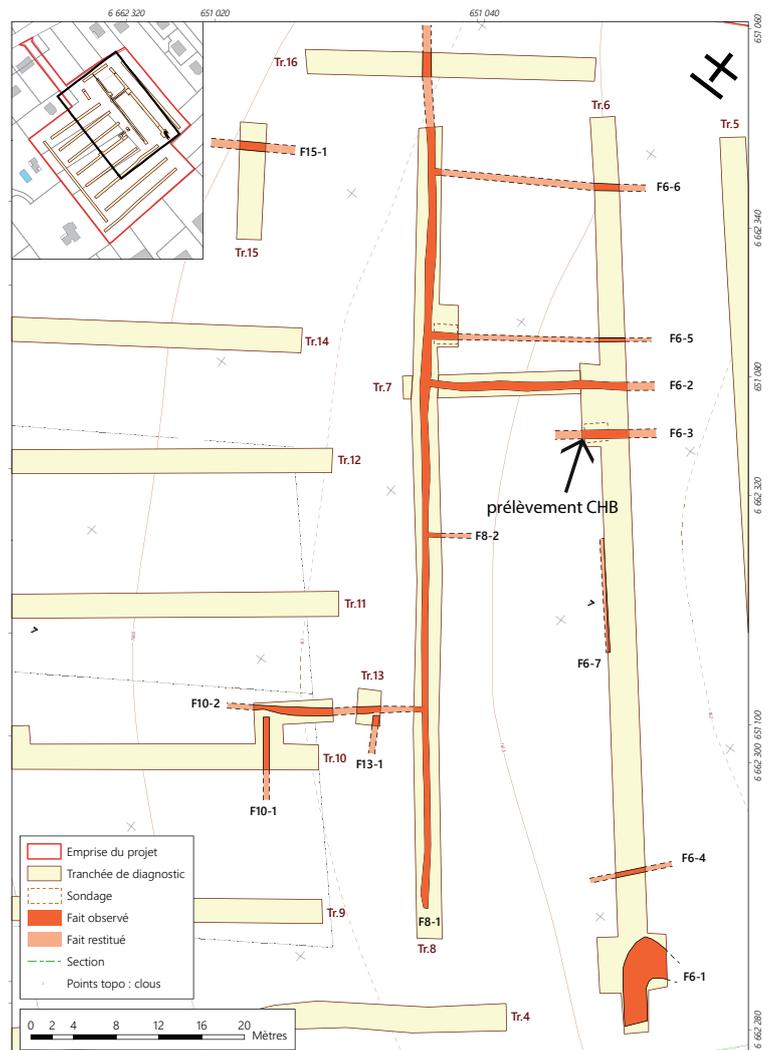
BOURGES Les Perches

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé Chemin de Villeneuve à Bourges, porte sur une surface de 15 987 m². L'emprise est située à 4 km au sud-ouest du site historique de Bourges.

Les vestiges archéologiques consistent en des empièvements linéaires formant des hérissons de drainage pour des murs et des murets de clôture, sur une surface de plus de 3 000 m². Le tout s'organise de part et d'autre d'un grand empièchement linéaire de plus de 80 m de long qui s'apparente à la fondation drainante d'un mur de clôture. Les autres empièvements matérialisent des murs de bâtiments ou des murets, disparus sous l'effet d'un épierrement total et d'une forte érosion.

La surface de ces empièvements livre un mobilier indigent composé de quelques fragments de TCA attribuables à la période antique et des tessons de céramique moderne.

Une datation par radiocarbone d'un fragment de charbon de bois issu d'un niveau de mortier sus-jacent à l'un des empièvements fournit une datation de 255 BP avec une probabilité maximale pour le XVII^e s. Ce qui s'apparente à un fond de grande fosse ou de mare (?) a livré du mobilier céramique et faunique attribuable à la première moitié du II^e s. ap. J.-C. Sa proximité topographique avec les empièvements invite à relier chronologiquement ces deux entités sans pouvoir le prouver de manière certaine (datation radiocarbone en cours).



Marilyne Salin

Bourges (Cher) les Perches : localisation des faits dans le secteur nord-est (Marilyne Salin, Service d'archéologie préventive de Bourges Plus)

BOURGES ZAC des Breuzes tranche 3

Le lieu-dit les Breuzes sur la commune de Bourges a fait l'objet d'une troisième tranche de diagnostic portant sur une surface de 36 147 m², répartie en deux zones disjointes, de part et d'autre du chemin des Goulevents.

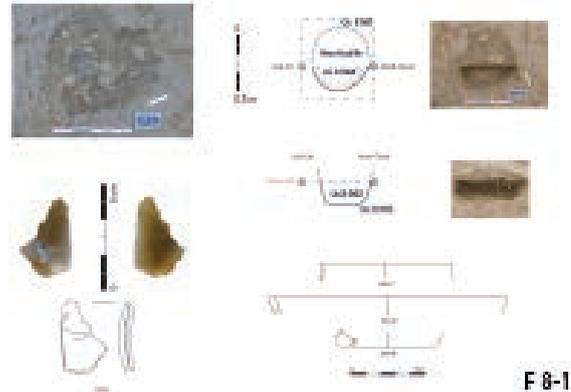
Le secteur se situe à 3 200 m au sud-ouest du site historique de Bourges, sur un plateau calcaire entre la vallée de l'Yèvre au nord et la vallée de l'Auron à l'est.

Des vestiges ténus et épars ont été identifiés au nord-est et à l'est de la zone 2 (parcelle EO 528), sous le niveau de labour, à une altitude comprise entre 156 et 157 m NGF, au contact avec la formation argileuse du Bois du Montet. Ils concernent un amas de mobilier piégé dans une dépression, composé : de céramiques, d'un silex et d'une molette de meule à va et vient que l'on peut attribuer avec prudence à l'âge du Bronze (fig.). De rares tessons erratiques de l'âge du Bronze et de l'antiquité tardive ont également été identifiés sous les niveaux de labour.

Enfin, deux pierres calcaires englobées dans une gangue d'argile rubéfiée ont été mis au jour dans la coupe de la tranchée 9. Il peut ici s'agir de pierres de calage de deux trous de poteau distants de 0,20 m. De même, un trou de piquet a été mis au jour à 20 m de l'amas mobilier

préssumé de l'âge du Bronze. Ces données lacunaires témoignent d'une occupation des lieux dès l'âge du Bronze, mais les découvertes ne permettent pas d'apprécier l'organisation d'un éventuel habitat qui devait se développer au nord de la zone 2.

Laurence Augier



Bourges (Cher) ZAC des Breuzes : mobiliers et relevés de F 8-1 (Laurence Augier, service d'archéologie préventive Bourges Plus)

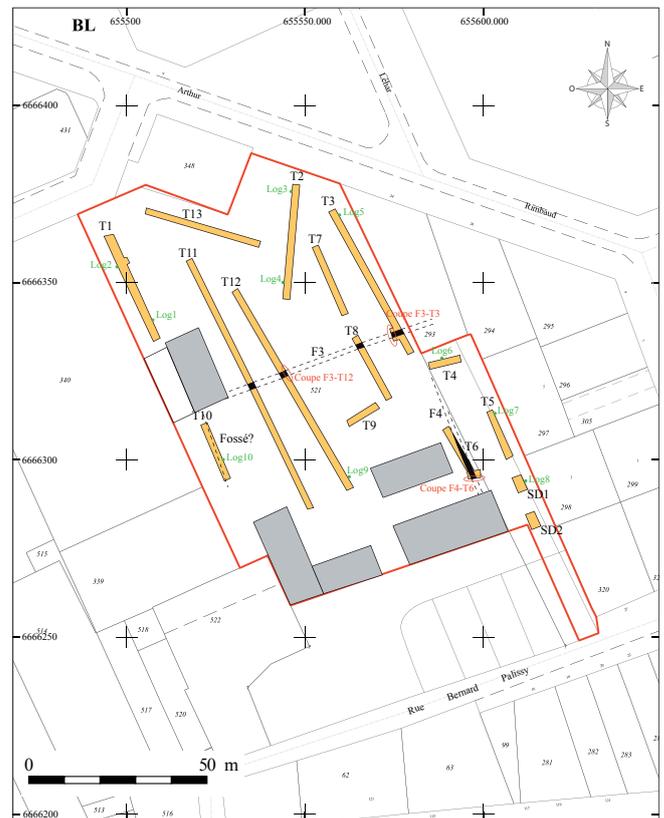
BOURGES Rue Bernard-Palissy

Le diagnostic mené rue Bernard-Palissy à Bourges, dans un contexte pourtant propice à l'existence d'occupations humaines, n'a permis de mettre au jour que deux fossés vraisemblablement d'origine antique (F3 et F4). Aucun vestige, lié au vaste site de l'âge du Fer de Port-sec qui se trouve à quelques centaines de mètres à l'est de la parcelle étudiée, n'a été trouvé.

Les fossés mis au jour sont perpendiculaires l'un à l'autre. Le premier (F3), profond d'un mètre, suit un axe nord-est/sud-ouest. Il est parallèle à l'ancienne voie antique qui reliait Bourges *Avaricum* à Saint-Satur « *Cortono Castro* » (actuelle rue de Turly) et au cours du Langis, petite rivière affluent de l'Yèvre qui passe juste au sud de l'emprise étudiée. Le second fossé (F4), profond de 50 cm, permettait l'écoulement des eaux de ruissellement vers le cours du Langis.

L'orientation de ces deux structures correspond en tout point à celle du parcellaire actuel, même très récent. Dans ce secteur, seule la voie ferrée de Bourges à Saincaize forme une anomalie parcellaire.

Quelques fragments de terres cuites architecturales très érodés ont été trouvés dans le comblement final de l'un des fossés, ce qui permet de proposer une datation antique de ces structures. Ceci atteste l'occupation de ce secteur durant l'Antiquité, sans toutefois permettre d'identifier d'autres activités que simplement agropastorales.



Bourges (Cher) rue Bernard-Palissy : plan des vestiges (Alexis Luberne, Inrap)

Alexis Luberne

Cette opération de diagnostic archéologique concerne le projet d'exploitation en carrière d'un terrain situé au sud de l'agglomération de Brinon-sur-Sauldre (Cher). Il s'agit de la deuxième intervention d'archéologie préventive sur le territoire de cette commune dont le potentiel notamment pour les périodes protohistoriques et préhistoriques est relativement élevé. En effet, il convient de noter la présence d'importantes nécropoles de l'âge du Fer, notamment sur la commune de Pierrefitte-sur-Sauldre. Par ailleurs, l'emprise du diagnostic se situe dans la vallée alluviale de la Grande Sauldre et à proximité d'indices d'occupation paléolithique et néolithique.

Au total 11 tranchées ont été réalisées sur l'emprise disponible. Ces tranchées ont permis de mettre en évidence 37 structures ou faits. Il s'agit en grande majorité de structures linéaires que l'on peut interpréter comme des fossés parcellaires. Pour ces structures un seul élément de chronologie est fourni sous la forme d'un fragment de TCA trouvé dans le comblement de l'un des fossés. Ce fragment de TCA est attribuable à la période gallo-romaine. Deux silex taillés ont également été trouvés lors de l'ouverture des tranchées mais il n'a pas été possible de préciser leur contexte étant donné qu'ils ont été recueillis sur les tas de déblais.

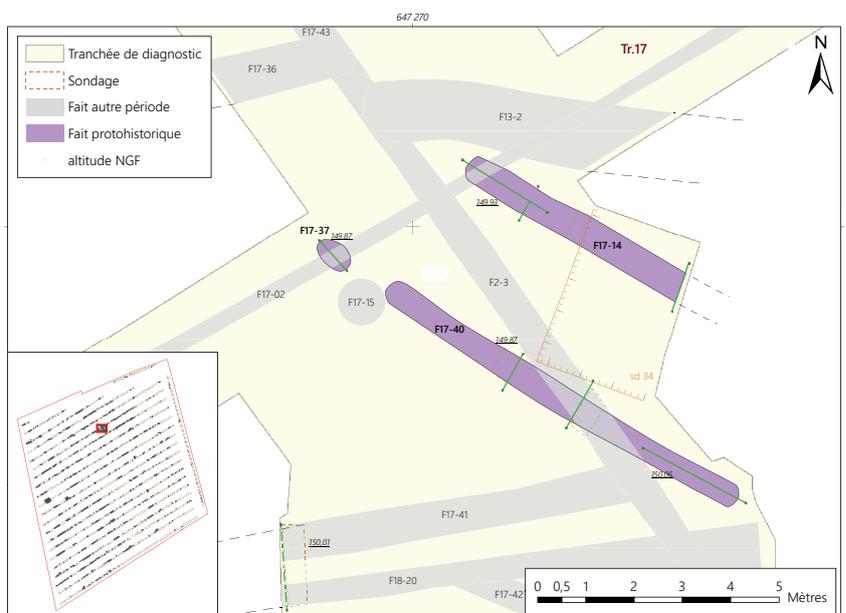
23 sondages profonds ont été creusés afin d'observer les alluvions pléistocènes, la géomorphologie de la parcelle et détecter la présence de vestiges préhistoriques. En dehors d'une esquille de silex dont le caractère anthropique n'est pas établi avec certitude, aucun vestige archéologique n'a été identifié mais on peut noter l'observation d'un horizon organique et tourbeux qui devrait remonter au Pléistocène moyen. En effet, ce dépôt se situe au sein d'une séquence de dépôts alluviaux pléistocènes. De récentes datations au ESR effectuées dans le même secteur sur des dépôts analogues par une équipe de chercheurs du BRGM et du Muséum national d'Histoire naturelle ont permis d'obtenir des dates s'échelonnant entre 154 et 300 ka (Tissoux *et al.*, 2013).

Johannes Musch

Tissoux et al. 2013 : TISSOUX H., PROGNON F., VOINCHET P., LACQUEMENT F., TOURLIERE B., BAHAIN J.J., « Apport des datations ESR à la connaissance des dépôts sableux plio-pléistocènes en Sologne, premiers résultat ». *Quaternaire*, 24 (2), pp.141-153.

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé au lieu-dit les Laburets à La Chapelle-Saint-Ursin, parcelle ZD 01, 02 et 03, porte sur une surface de 126 683 m². L'emprise prescrite s'étend sur un petit plateau exposé à l'ouest et culminant à 156 m NGF. Elle est localisée à mi-chemin entre les vallées du Cher et de l'Auron, à environ 8 km au sud-ouest de l'éperon de Bourges et 2 km au sud du bourg ancien de la Chapelle-Saint-Ursin. Ce secteur de la Chapelle était réputé pour la richesse de son sous-sol en minerai de fer densément exploité dans le courant du XIX^e s.

Les vestiges les plus anciens se situent dans la partie nord de l'emprise et concernent un bâtiment dont la fonction n'est pas déterminée. Il s'agit d'un édifice isolé construit avec une architecture mixte associant deux tranchées de fondation recevant des parois sur poteaux verticaux et des poteaux plantés. Le mobilier archéologique est presque totalement absent ; le



La Chapelle-Saint-Ursin (Cher) les Laburets : plan général du bâtiment protohistorique, structure 1 : F 17-14, F 17-40 (tranchées de fondation) et F 17-37 (trou de poteau). (Marion Bouchet, Service d'archéologie préventive de Bourges Plus)

seul élément de datation est un tessou de céramique du Bronze final découvert dans le comblement d'une des deux tranchées. Des analyses radiocarbones confirment cette chronologie.

Un réseau de limites parcellaires fossoyées a également été mis au jour. Il se développe sur toute l'emprise, selon un axe directeur nord-ouest/sud-est, orthonormé par rapport au tracé de la voie romaine de Bourges à Argentomagus. Les indices chronologiques sont ténus, mais la découverte de quelques tessons de céramique, datés entre le II^e et le VI^e s., permet d'envisager sa mise en place probablement durant le Haut-Empire et son maintien jusqu'au haut Moyen Âge.

Mais la majorité des faits identifiés (600 occurrences) sont répartis sur toute la surface investiguée. Ils concernent des aménagements en creux liés à l'extraction du minerai de fer à partir des années 1830. Il s'agit de puits de mine, de fosses et de tranchées d'extraction à ciel ouvert, et de fosses en lien avec le traitement sur place du mine-

rai extrait avant son transport vers les hauts-fourneaux de la vallée du Cher. La densité de ces vestiges révèle l'intensité de l'exploitation minière qui se développa sur une période relativement courte d'environ un demi-siècle.

Enfin, le chemin de Morthomiers à Bourges, mentionné sur le cadastre napoléonien et traversant l'emprise diagnostiquée d'ouest en est, a été repéré et identifié par la découverte d'une dizaine de petits linéaires irréguliers et parallèles, reprenant globalement la même orientation que le tracé indiqué sur le cadastre ancien. Ces vestiges ténus et faiblement ancrés dans le substrat marneux ont été reconnus sur environ 35 m de large et sont interprétés comme des probables ornières dudit chemin.

Marion Bouchet

Âge de Fer

CHATEAUMEILLANT La Maladerie

Cette opération de diagnostic archéologique concerne le projet d'installation d'une centrale photovoltaïque à l'est de l'agglomération de Châteaumeillant (Cher).

L'important potentiel archéologique de cette petite ville est connu. En effet, le promontoire sur lequel elle est installée, encadré par les vallées de la Sinaise et de la Goutte noire, accueillit *Mediolanum*, l'un des *oppida* bituriges. Le lieu connut une occupation continue, mais peu expansive, jusqu'à nos jours. En dehors des nombreuses fouilles effectuées sur l'oppidum et ses abords immédiats depuis la fin du XIX^e s., quelques diagnostics archéologiques ont été menés depuis les années 1990. Ces derniers ont fourni des résultats inégaux mais tendent à montrer une occupation plus dense à proximité de l'agglomération.

L'emprise étudiée de 6,3 ha est localisée à 1,3 km de l'oppidum et à un peu plus de 900 mètres du faubourg Saint-Genès d'origine médiévale et se situe à proximité du tracé potentiel d'une voie antique. Par ailleurs, le lieu-dit La Maladerie pourrait être associé à un établissement réservé à l'accueil de malades.

À l'aboutissement de cette opération de diagnostic archéologique, force est de constater que les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur du potentiel archéologique de la commune. Ils ne sont toutefois pas complètement négatifs.

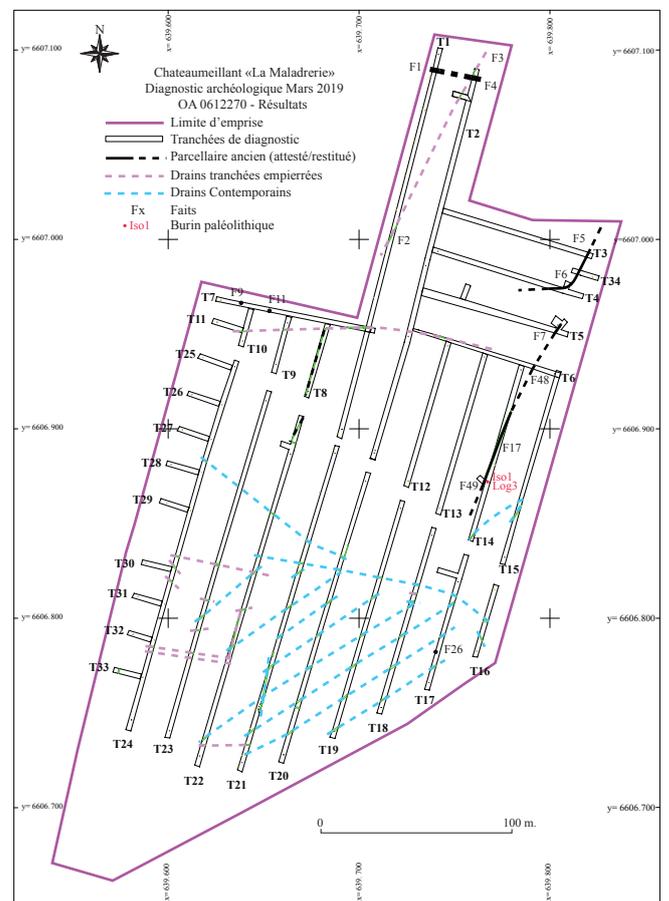
En effet, un burin, taillé dans un matériau jaspéroïde issu des niveaux géologiques de l'Hettangien (origine locale), a été trouvé dans les niveaux de sables grossiers qui constituent le substrat local. Il est daté du Paléolithique supérieur ou final ou du Mésolithique. Sa présence constitue l'un des très rares témoignages d'une occupation préhistorique de la région de Châteaumeillant.

Pour la fin de la période gauloise, deux fossés de parcelles ont été mis au jour. Orientés grossièrement selon les axes cardinaux (tout comme l'oppidum et les vallées qui l'entourent), ces fossés font partie des rares éléments mis au jour jusqu'à présent sur l'organisation du territoire

autour de l'oppidum. Ces fossés contenaient quelques fragments de céramique datés de La Tène finale au sens large (LT C2-D2).

Pour les périodes plus récentes, les seules structures mises au jour sont liées à la culture de la vigne (XIX^e-XX^e s.) et au drainage des parcelles.

Alexis Luberne



Châteaumeillant (Cher) la Maladerie : plan des vestiges (Alexis Luberne, Inrap)

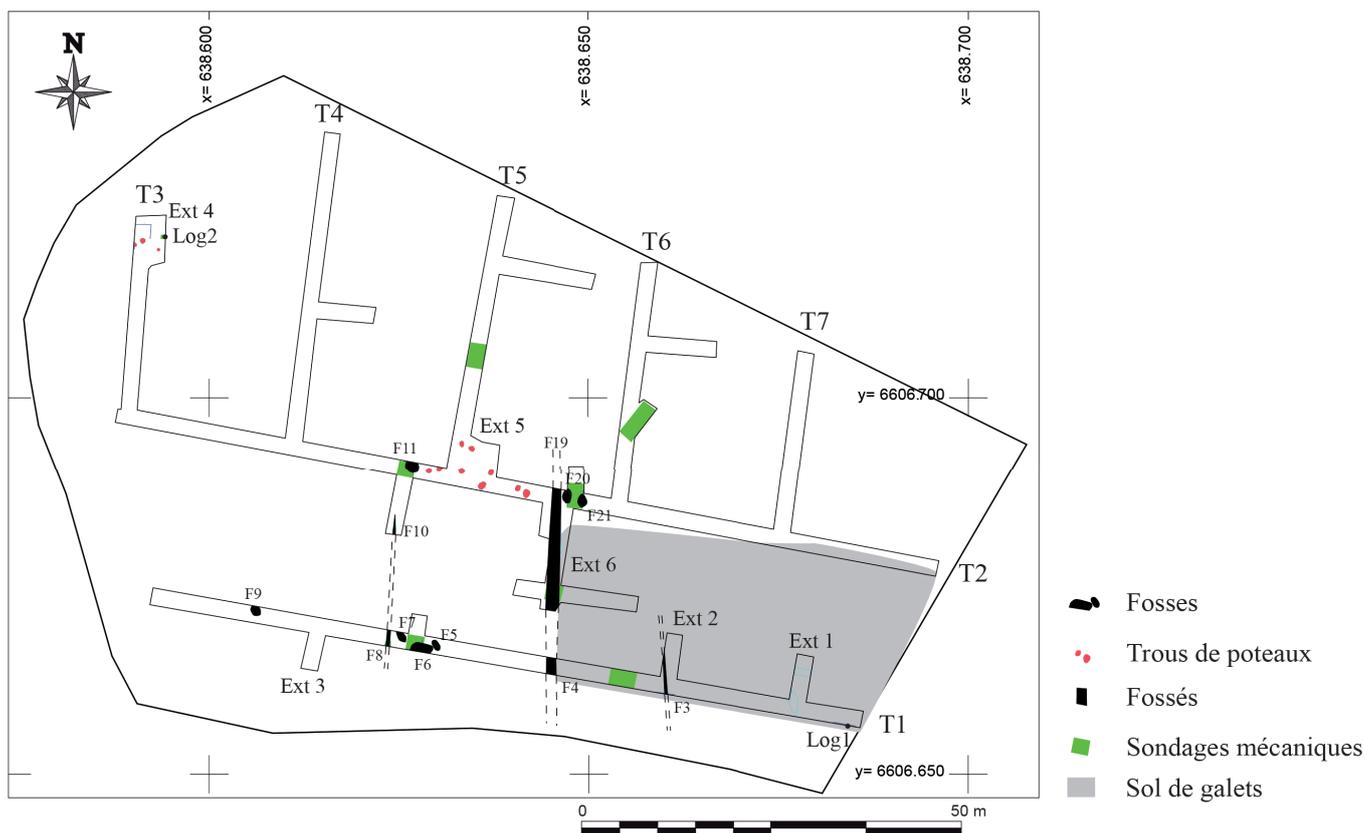
Ce diagnostic archéologique se situe à peu de distance de l'*Oppidum* de Châteaumeillant, dans un secteur où des diagnostics archéologiques récents ont révélé l'existence de carrières de grès et d'un chemin creux antiques.

Les niveaux antiques et protohistoriques ont totalement disparu. Cette disparition est apparemment due à un vaste terrassement qui a mené au décapage des terres de surface pour atteindre des niveaux d'alluvions anciennes stables, composées de galets et éclats de schistes. Après ce terrassement, une occupation de ce secteur est organisée dès le XII^e s. jusqu'au XIV^e s. Pour preuve, l'existence de fosses, de fossés et de bâtiments sur poteaux ainsi que de niveaux contenant de nombreux fragments de céramique. Une concentration de tessons a été identifiée autour d'un foyer (F2) installé à la surface de la couche de galets. Plusieurs trous de poteaux de dimensions respectables ont été identifiés dans la partie centrale du diagnostic. Ces trous, destinés à accueillir des supports verticaux, sont en moyenne longs de un mètre pour une largeur d'environ 70 cm et une profondeur conservée d'environ 55 cm. Les tests effectués montrent des fantômes de poteaux d'un diamètre d'environ trente centimètres. Si les décapages effectués n'ont pas permis d'identifier un plan de bâtiment, il n'en reste pas moins

qu'il est probable qu'à cet endroit se dressait, entre le XII^e et le XIV^e s., un bâtiment assez imposant. La fonction des quelques fosses mises au jour, appartenant à la même période, reste inconnue, mais des analyses fines devraient permettre de pallier le manque d'éléments matériels évidents. Enfin, un fossé assez imposant a été identifié (F4-F19). Large de plus de deux mètres à l'ouverture, il est profond d'un peu plus d'un mètre sous le niveau de décapage, soit 1,40 m sous la surface actuelle. Sa séquence de comblement primitive est composée de pierres non équarries, sans doute destinées à assurer un bon drainage. Comme cette structure se trouve dans l'axe d'une source captée située en dehors de l'emprise (prise d'eau du lavoir chaud), il est possible que ce fossé lui soit lié. Peut-être s'agit-il d'un moyen de domestiquer le flux de cette source pour une destination qui reste inconnue.

Si cette opération de diagnostic archéologique n'a pas fourni les résultats attendus, elle permet tout de même d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire châteaumeillantaïse, qui est cette fois tournée vers le Moyen Âge plutôt que vers l'Antiquité ou la Protohistoire.

Alexis Luberne



Châteaumeillant (Cher) Plantes à Baudon : plan des vestiges (Alexis Luberne, Inrap)

Les Champs Rouges tranche 4

Cette opération de diagnostic archéologique est faite en amont de l'extension de la carrière des Terres Rouges qui exploite les dépôts des terrasses anciennes du Cher. L'intervention est divisée en deux zones distantes d'environ 400 m l'une de l'autre. La zone 1 à l'est, du côté de la vallée du Cher, et la zone 2 à l'ouest, du côté de la vallée du Dérompis. Les résultats sont positifs à plusieurs titres et pour plusieurs périodes, mais ils varient en fonction des zones.

Ainsi, dans la zone 1, ce sont essentiellement des éléments lithiques qui ont été mis au jour. Ils appartiennent tous au Paléolithique moyen. Les deux seules exceptions sont une céramique isolée de l'âge du Bronze final, et une fosse d'essouchement qui est datée du Bas-Empire grâce à une datation ¹⁴C.

La mise en évidence de l'existence de nombreuses pièces du Paléolithique moyen vient confirmer l'importance de l'occupation de ce secteur durant cette longue période. Le fait qu'une bonne partie des éléments mis au jour semble ne pas avoir migré sur de grandes distances permet d'espérer, lors d'une prochaine opération, la découverte de niveaux d'occupation en place. En attendant, la collection de nouveaux éléments lithiques parfaitement localisés fournit des informations réactualisées sur l'occupation du territoire et la circulation des groupes humains durant cette période. Il n'en reste pas moins qu'une précision du contexte sédimentaire serait nécessaire afin d'évaluer une datation plus précise de ces niveaux.

Pour des périodes de la Préhistoire, du Mésolithique au Néolithique Moyen puis au Néolithique final, avec peut-être un léger débord sur l'âge du Bronze ancien, les informations recueillies lors de cette opération semblent avoir une valeur importante pour la recherche. D'une part, ces découvertes résultent d'une conservation particulièrement rare de niveaux en place au sein d'une petite dépression, et d'autre part, phénomène concomitant, elles s'étendent sur une superficie relativement réduite, soit un peu moins de 5 000 m² situés dans la partie nord-ouest de la zone 2. Plusieurs types de structures, et surtout une stratigraphie qu'il faudrait préciser dans le détail, apparaissent dans ce secteur.

La structure F160, structure linéaire comblée d'élément charbonneux, est difficile à interpréter. D'abord considérée comme potentiellement récente, elle est datée par ¹⁴C de la seconde moitié du Néolithique moyen. Il pourrait s'agir d'un foyer en tranchée, mais la conformation du profil de la structure ne semble pas correspondre à cette interprétation. Par ailleurs, aucun mobilier appartenant à cette période n'a été découvert dans la zone toute proche qui concentre toutes les données préhistoriques postérieures au Paléolithique. L'interprétation de cette structure reste donc hasardeuse.

Pour ce qui concerne le Mésolithique, les éléments se trouvent uniquement dans la petite dépression. L'industrie appartient d'une part au premier Mésolithique de type Beuronien (segment, pointe à base retouchée) et d'autre part au second Mésolithique (trapèzes). Toutefois, les observations stratigraphiques menées lors de l'opération de diagnostic

ne sont pas suffisantes pour peaufiner l'interprétation des données. Il est parfaitement possible que certaines strates d'occupation soient toujours en place, seulement perturbées par les creusements du Néolithique. Une fouille fine s'imposerait pour préciser les choses.

La période Néolithique est presque entièrement localisée dans cette même dépression. Toutefois quelques éléments, tous très érodés, se trouvent à quelque distance vers le sud et vers le nord-est. Le mobilier recueilli, surtout le mobilier céramique, permet d'envisager un faciès de transition entre le Néolithique final et l'âge du Bronze ancien. En effet, certaines formes de céramique évoqueraient un âge du Bronze débutant, mâtiné d'archaïsmes néolithiques. Les choses seraient à préciser par l'apport de données supplémentaires, mais une partie des données recueillies semble mener en ce sens. Une étude plus poussée devrait permettre d'apporter des éléments pour faire avancer la connaissance de l'évolution de l'occupation dans la vallée du Cher.

Pour l'âge du Bronze final, il n'existe qu'un seul élément, une céramique isolée dont il a déjà été question plus haut.

Les deux âges du Fer sont totalement absents.

Pour la période antique quelques structures ont été identifiées, notamment un très long fossé orienté ouest-est qui traverse la totalité de la zone 2 et pourrait être interprété comme une limite de domaine. Pourquoi pas celui de la villa qui a été repérée par photographie aérienne au sud du domaine de la Motte ?

Une sépulture d'immature, voire de périnatal, a été trouvée près d'une portion de ce fossé. Le dépôt contenu dans cette sépulture la date sans équivoque de la période augustéenne, ou au plus tard de la période tibérienne. Elle est la seule structure de ce type mise au jour lors de ce diagnostic.

Enfin, un petit édifice quadrangulaire, vraisemblablement un temple de type indigène, a été trouvé dans la partie occidentale de la zone 2. C'est un bâtiment de plan quadrangulaire composé de deux rectangles concentriques. La cella mesure 4,80 m est-ouest et 4 mètres nord-sud. La galerie mesure, hors tout, 8,80 m est-ouest et 8 mètres nord-sud. L'ensemble du bâtiment est très arasé, mais il semble que dans les fondations de mur se trouvent des céramiques brisées en place, peut-être suite à un rituel de fondation. Au centre de la cella se trouve une petite fosse (F166) qui contient des os d'animaux calcinés. Seul un nettoyage pour circonscrire les murs a été fait sur cette structure. La décision prise a été de laisser les choses en l'état plutôt que de faire une intervention précipitée et qui nécessiterait sans doute plus de réflexion. Aucun mobilier n'a été récolté permettant de préciser la datation de cet édifice au sein de l'Antiquité.

Pour les périodes plus récentes, quelques fossés de parcelles modernes et contemporains ont été mis au jour, mais leurs comblements étant datés du XX^e s., ils n'ont pas été pris en compte dans le développement du rapport.

Alexis Luberne

SAINT-AMAND-MONTROND

Les Pétaudes

Ce diagnostic au lieu-dit les Pétaudes, sur la commune de Saint-Amand-Montrond (Cher), est le premier à être effectué au sein d'une emprise qui couvre une superficie d'un peu plus de 5 ha et s'étend en direction de la ville médiévale. Les parcelles concernées (BR 148p et 149p) sont totalement libres d'accès à l'exception d'une haie qui dissimule un fossé. Ce dernier est associé à un parcellaire en lanière qui apparaît sur le cadastre de 1827.

L'endroit se trouve dans le lit majeur de la Marmande, à quelques centaines de mètres au nord du cœur médiéval de la ville de Saint-Amand.

Un diagnostic, mené en 2015 à quelques dizaines de mètres au nord de l'emprise (rue Armand-Fagot), avait révélé la présence d'une occupation médiévale importante. Les niveaux d'occupation et les diverses structures testées ont livré un mobilier d'une qualité suffisamment importante pour que soit proposée l'interprétation comme petite résidence seigneuriale des XII^e-XIII^e s. Aucun vestige de ce type n'a été mis au jour lors du diagnostic effectué au lieu-dit les Pétaudes.

Les terrains archéologiquement utiles sont d'épaisseur réduite. Les tranchées creusées lors du diagnostic sont peu profondes et excèdent rarement 50 cm.

Les seules structures mises au jour sont des fossés de parcellaire dont la plupart se trouvent sur le cadastre de 1827 ou sont associés à l'organisation de ce dernier.

Quelques-uns de ces fossés servent de drains dans le courant du XX^e s. Ils ont été comblés avec des éléments issus de démolitions (tuiles à crochet, tuiles mécaniques...) et contiennent pour certains des tubes de drainage en terre cuite.

Trois fossés de parcellaires, liés en baïonnette, se trouvent du côté occidental et participent de la même orientation. Ils appartiennent à un réseau un peu plus ancien. Toutefois, la mise au jour de fragments de tuiles à crochet dans leur comblement semble indiquer une datation qui ne saurait être antérieure à la fin du Moyen Âge.

L'élément le plus intéressant est la mise au jour de tessons de céramique des XI^e-XII^e s. trouvés lors de la réalisation de deux Logs à l'extrémité occidentale du diagnostic. Leur découverte ouvre de belles perspectives quant à la présence de vestiges archéologiques dans les terrains qui s'étendent à l'ouest et au sud-ouest dont l'aménagement est prévu dans les années qui viennent.

Alexis Luberne

SAINT-DOULCHARD

Le Détour du Pavé

Le diagnostic réalisé préalablement à la viabilisation et l'aménagement de deux parcelles, Petit Champ du Devant et Champ de la Garenne et du Devant à Saint-Doulchard, a porté sur une surface de 73 308 m². L'emprise est située à 2 200 m au nord-nord-est du bourg médiéval de Saint-Doulchard. Les vestiges identifiés se répartissent en cinq périodes chronologiques (fig. 1).

Aux IX^e-XI^e s., un ensemble concentré dans la partie nord-est de la parcelle BW4 comprend au moins un bâtiment sur poteaux (fig. 2), une fosse, des fossés et peut-être un dépôt animal (à confirmer par radiocarbone).

Aux XII^e-XIV^e s., un ensemble étendu à toute la largeur de la parcelle BW4 comprend au moins un bâtiment sur poteaux (fig. 3) et murs en torchis (fig. 4), des fossés et un réseau fossoyé développé.

Aux XVI^e-XVIII^e s., un bâtiment maçonné est construit en limite nord de l'emprise. Sa destruction s'opère avant l'établissement du cadastre napoléonien sur lequel il n'apparaît pas ; au moins un fossé peut lui être rattaché. De manière synchrone ou légèrement postérieure, un réseau

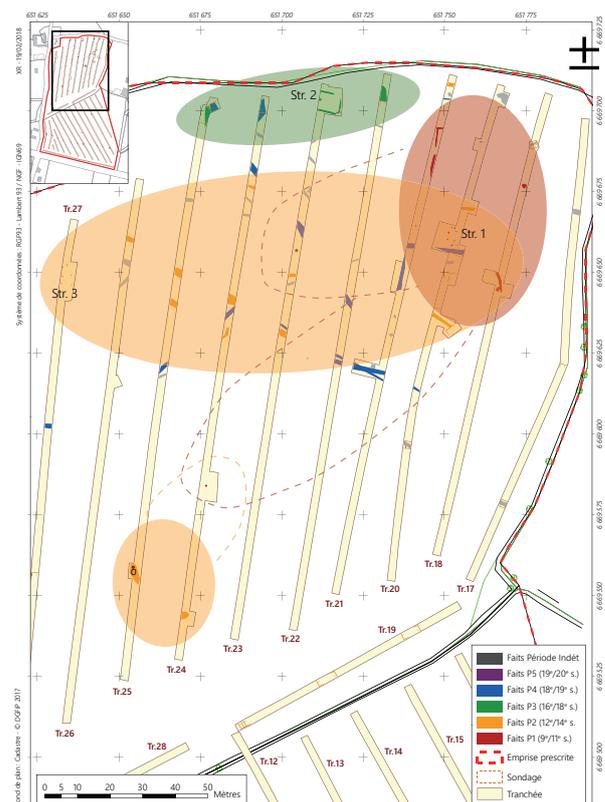


Fig. 1 : Saint-Doulchard (Cher) le Détour du Pavé : plan synthétique et phasé des occupations (Marilyne Salin, Xavier Rolland, Service d'archéologie préventive Bourges Plus)

fossoyé dense est implanté dans toute la moitié nord de la parcelle BW4 et perdure au XIX^e s. puisqu'il est visible sur le cadastre napoléonien. Enfin à la fin du XIX^e s. et au XX^e s., les parcelles sont abondamment drainées à l'aide de drains céramiques puis plastiques.

Les habitats ruraux du Moyen Âge, créés ex nihilo, sont peu connus dans le secteur de Bourges. Des diagnostics et fouilles ont porté sur des habitats du haut Moyen Âge mais qui ne perdurent pas au-delà du X^e s. Les vestiges archéologiques mis au jour à Saint-Doulchard sont l'occasion de traiter la problématique relative à l'habitat rural se développant en marge des villages médiévaux et à celle de l'exploitation de terres délaissées aux périodes antérieures.

Marilyne Salin

U.S. 25 008 - 64



Fig. 4 : Saint-Doulchard (Cher) le Détour du Pavé : élément de torchis avec trace de clayonnage daté de la période 2 (XII^e-XIV^e s.) (Marilyne Salin, Xavier Rolland, Service d'archéologie préventive Bourges Plus)

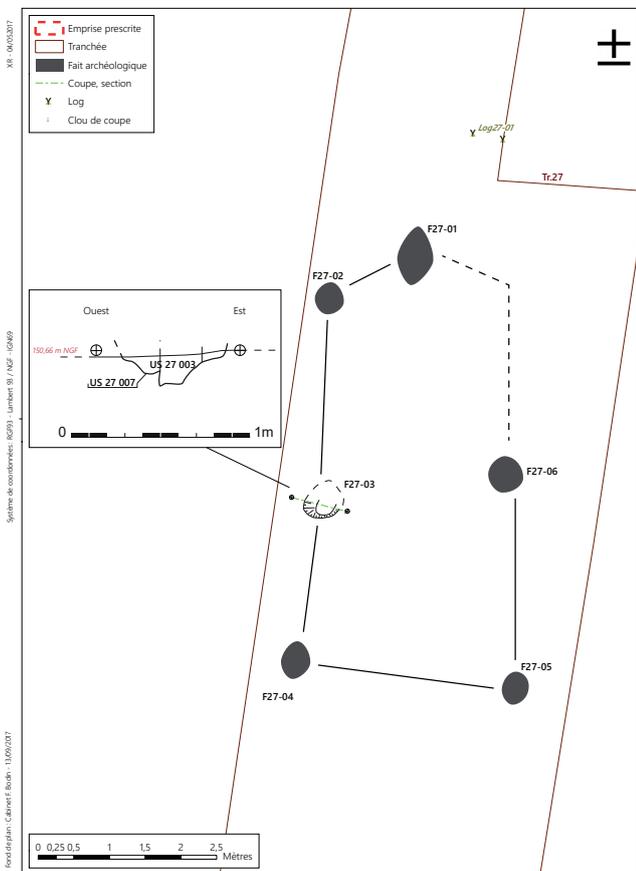


Fig. 2 : Saint-Doulchard (Cher) le Détour du Pavé : bâtiment sur poteaux (Str. 1) daté de la période 1 (IX^e-XI^e s.), (Marilyne Salin, Xavier Rolland, Service d'archéologie préventive Bourges Plus)

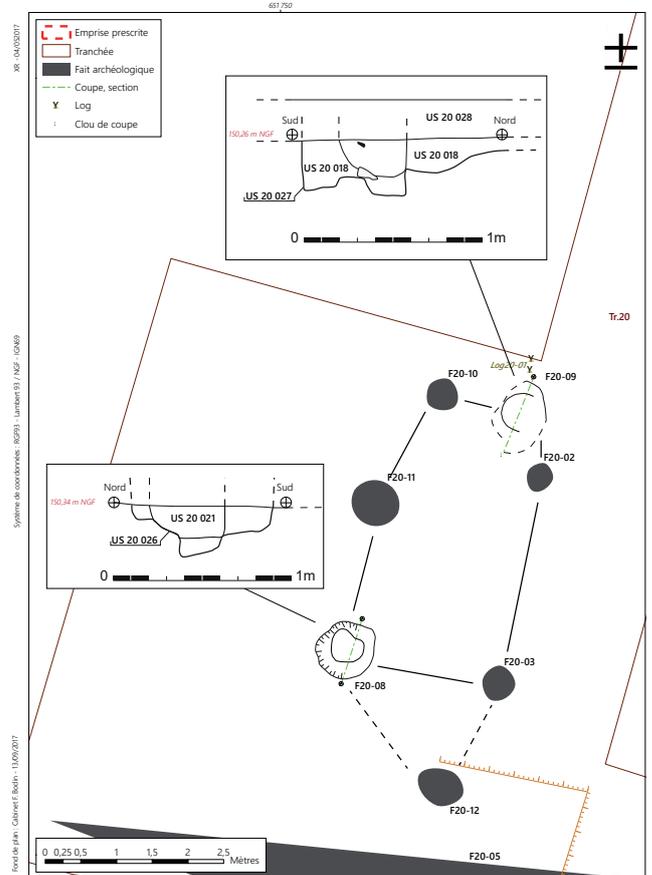


Fig. 3 : Saint-Doulchard (Cher) le Détour du Pavé : bâtiment sur poteaux (Str. 3) daté de la période 2 (XII^e-XIV^e s.), (Marilyne Salin, Xavier Rolland, Service d'archéologie préventive Bourges Plus)

